



L'Ordre des dentistes réitère son appui à la vaccination

Montréal, le 18 août 2021 - L'Ordre des dentistes du Québec accueille favorablement la vaccination obligatoire dans le secteur de la santé. Depuis la mise en disponibilité des vaccins, les dentistes se sont montrés fortement favorables à l'idée de vacciner le personnel soignant en cabinet dentaire afin de protéger les patients et les équipes dentaires et de préserver ainsi l'accès essentiel aux soins buccodentaires en ces temps de pandémie.

L'Ordre consultera ses membres dans les prochaines heures afin de faire un état des lieux relatif au statut vaccinal du personnel soignant dans les cabinets. L'Ordre reste en contact avec les autorités et demeure vigilant quant aux modalités d'application pour en informer ses membres.

Pour toute question relativement à ce communiqué, veuillez nous écrire à info@odq.qc.ca

Renseignements

André Lavoie
Directeur des affaires publiques et des communications
andre.lavoie@odq.qc.ca
514 917-5198 (cellulaire) / 514 875-8511, poste 2232